



Avis de publication

Article L.2323-1 du CGCT

Les notes de présentation synthétiques du Compte Administratif 2019 et du Budget Primitif 2020 et les délibérations afférentes, sont mises à la disposition du public :

- en mairie au Secrétariat Général et Service des Finances
- sur le site internet de la collectivité.

Avis affiché ce jour dans les lieux indiqués ci-dessus et mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

Fait à BARENTIN, le 2 Juillet 2020



Le Maire,

Christophe BOUILLON